F.N.C.P.G. – C.A.T.M.

FEDERATION NATIONALE DES COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE ET COMBATTANTS D'ALGERIE, TUNISIE, MAROC - OPEX

6, rue de l'Amiral Courbet 75116 PARIS Téléphone : 01.53.64.20.00

Email : secretariat.general@fncpg-catm.org Site internet : http://www.fncpg-catm.org

1. Historique de la Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc

2. Aujourd'hui une entreprise de l'économie sociale

Avec :
- ✓ sa presse nationale et départementale,
- ✓ ses salariés au siège national,
- ✓ ses activités multiples (*sociales, humanitaires, culturelles*).

3. La Fédération : emblème du Monde Combattant

Avec :
- ✓ sa représentativité nationale et internationale,
- ✓ sa mémoire,
- ✓ sa politique sociale,
- ✓ son action permanente en matière de reconnaissance et défense des droits,
- ✓ sa philosophie humaniste.

1. Historique de la Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc

Pour retracer l'historique de la Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, il convient de remonter bien avant la Charte du 8 août 1945 et même avant la Libération du territoire National.

Les Centres d'entraide ouverts aux prisonniers de guerre et à leurs familles furent les premières pierres de l'édifice d'où devait naître la FNPG (Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre). Les premiers rapatriés complètement désorientés y retrouvèrent un esprit de générosité qui les réconforta et les évadés y reçurent aide et assistance.

Parallèlement et sous l'impulsion de quelques camarades, et plus spécialement d'évadés, naquit le Mouvement National des Prisonniers de Guerre et Déportés (MNPGD), mouvement clandestin où les Prisonniers de Guerre apportèrent une contribution importante à la résistance française.

En pleine insurrection parisienne, **le 22 août 1944**, les représentants des Centres d'entraide et du MNPGD, se trouvèrent réunis et les modalités d'un grand rassemblement de prisonniers furent envisagées.

Ainsi, étaient donnés aux anciens prisonniers de guerre les moyens de maintenir la solidarité et la fraternité des camps à la Libération.

Les 6 et 7 octobre 1944, après la Libération de Paris, se tint le premier congrès du MNPGD, salle des Horticulteurs à Paris.

De novembre 1944 à août 1945, s'ouvrit la période de la fusion entre les Centres d'entraide et le MNPGD avec comme objectif, la défense des droits, l'entraide et l'accueil des camarades qui rentraient des camps.

Le 5 avril 1945, s'est tenu salle des Ingénieurs Civils, rue Blanche à Paris, le congrès constitutif d'où naîtra la **Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre (FNPG).**

Ce travail accompli, au milieu de grandes difficultés, la Fédération va se préoccuper de son orientation générale et le premier acte officiel date du **8 août 1945** où fut adoptée une résolution connue par la suite sous le nom de **Charte du 8 août 1945**.

Novembre 1945 constitue une date pour la Fédération puisque ce fut celle du premier Congrès National, Porte de Versailles à Paris.

Ainsi, d'année en année, depuis Clermont-Ferrand, jusqu'à aujourd'hui, le rapport d'activité retrace la vie de la Fédération, avec l'arrivée dans ses rangs, dès 1963, des premiers Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc (CATM). C'est au congrès de Pau, en 1963, que la Commission d'Orientation du congrès adoptera le principe de l'accueil dans les rangs PG des soldats de retour d'Algérie, de Tunisie et du Maroc.

Reconnue d'utilité publique par le décret du 1er avril 1948, la Fédération ne cesse d'œuvrer tant sur le plan de la défense des droits de ceux qui furent absents pendant 5 ans, que sur le plan civique et social.
La Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc fédère près de **100 000 adhérents** issus de tous les conflits y compris veuves et adhérents des Opérations extérieures (OPEX) et plus globalement l'ensemble des ressortissants de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre représentant 95 Associations départementales en France et en Outre-Mer auxquels s'ajoutent désormais de nombreux sympathisants.

2. Aujourd'hui une entreprise de l'économie sociale

Avec sa presse Nationale et ses éditions départementales

Le PG-CATM est le journal National réalisé par la Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc

Parution mensuelle
Tirage mensuel : 25 000 exemplaires en moyenne ; 29 000 exemplaires en juillet/août.

Réalisé en quadrichromie sur 16 pages, il est préparé au Siège Fédéral par une équipe de deux membres du bureau fédéral et il est composé dans une imprimerie de Seine-Maritime, d'où il part pour être routé à destination des départements.

Les éditions départementales, sont au nombre maximum mensuel de 40, composées au service du PG-CATM national et encartées avec l'édition nationale et des **Associations impriment leur propre journal**.

Avec son impact sur l'emploi, la FNCPG-CATM est une véritable P.M.E. de l'économie sociale par le nombre de ses salariés :

À cela s'ajoutent les 87 Associations départementales constituées dont la majorité est structurée avec un personnel salarié.

La Fédération et ses multiples activités

- ✓ Le congrès national, les congrès départementaux,
- ✓ Les secours d'urgence (inondations, catastrophes naturelles, aides sociales aux adhérents en difficulté ou hospitalisés….),
- ✓ Les publications d'ouvrages, la création d'insignes etc….

3. La Fédération : emblème du monde combattant

Avec sa représentativité nationale et internationale

La Fédération est représentée sur le plan national à :

a. L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) *(1 administrateur.*

b. L'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre (UFAC) *(7 administrateurs).*

Avec sa mémoire

- ➢ La charte du 8 août 1945 relative à l'orientation de la Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre
- ➢ La Charte de Strasbourg du 13 juin 1970 relative à la primauté des valeurs et à la reconnaissance légitime des droits
- ➢ Le Manifeste de Bourges du 23 septembre 1973 ; véritable Bible des Combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc
- ➢ Les manifestations patriotiques :
  - o En avril, la journée de la déportation,
  - o Le 8 mai,
  - o Le 8 juin : hommage aux anciens combattants d'Indochine,
  - o Le 18 juin : cérémonie anniversaire de l'appel du Général de Gaulle,
  - o **Le 3 septembre : à l'Arc de Triomphe de l'Etoile (*chaque année depuis 1949 cérémonie associative*),**
  - o Le 25 septembre : en hommage aux Harkis,
  - o **Le 16 octobre : pèlerinage à Notre-Dame de Lorette *(cérémonie associative),***
  - o Le 11 novembre,
  - o Le 5 décembre : au Mémorial AFN, quai Branly : à Paris, *ainsi que dans de très nombreuses villes et villages de France,* hommage national officiel en mémoire des militaires morts pour la France au cours de la Guerre d'Algérie et des Combats de Tunisie et du Maroc.

Avec sa politique sociale et humanitaire

Actions qui ont mobilisé la Fédération :

1946/1947 : Campagne de solidarité Nationale au bénéfice des PG sinistrés

1948/1949 : Reconstruction du groupe scolaire d'Ammerschwihr (Alsace) et la Maison Forestière

1954 : Ouverture du sanatorium des Pins. Souscription pour les PG musulmans d'Orléansville, ville d'Algérie victime du séisme

1955/1957 : Création de l'Ecole Papa Gueye Fall à Dakar

1959 : Ouverture des Rhuets dont la gestion a été cédée en 2015

1966 : Ouverture de l'Oasis dont la gestion a été cédée en 2008.

1971/1972 : Aide alimentaire au Sahel – 103 tonnes de maïs et 10 tonnes de lait en poudre ont été distribuées.
Construction de l'IME « Joseph Perrin » à Vouzon (Loir-&-Cher) dont la gestion a été cédée en 2009.
Versement de 60 000 francs par les CATM au Professeur WOLFF pour ses recherches dans la lutte contre le cancer.

1980 : Construction du laboratoire de l'Ecole Papa Gueye Fall avec fourniture d'appareils.

1983 : Versement de 200 000 francs pour la campagne contre la faim *(Comité Français Contre la Faim)*.

1987/1989 : Construction de 37 puits au Burkina-Faso.

1992/1994 : Participation financière au profit des sinistrés des inondations du Midi de la France et par la suite, sur l'ensemble du territoire.

1994 : Opération Rwanda et parrainage de l'équipement mobilier de 35 chambres au Pavillon Jeanne d'Arc des Pins à Lamotte-Beuvron (Loir-&-Cher) dont la gestion a été cédée en 2009.

1995 : Aide aux chômeurs en fin de droits de moins de 55 ans. Ouverture d'un service d'éducation spéciale de soins à domicile (SESSAD) à Romorantin (Loir & Cher).

1997 : Construction d'un ensemble immobilier de 40 logements au Centre des Rhuets en liaison avec l'OPAC de Loir-&-Cher en vue de l'extension du Centre.

1998/1999/2000 : Opération Handicap Nord Sud : le Congrès National de Saint-Malo, en 1997, a décidé de lancer une vaste opération de solidarité en direction des Anciens Combattants du Maroc, de Mauritanie, du Sénégal, du Mali, de la Côte d'Ivoire et à leurs familles, de la part des Associations départementales.

2002 : Année du 40ème anniversaire de la fin de la Guerre en Algérie.
La FNCPG-CATM-TOE-VEUVES organise une opération humanitaire sans précédent appelée « **Un ancien combattant – Une mine en moins** » en partenariat avec Handicap International. Les fonds

recueillis contribueront au déminage de la région de Casamance, au Sénégal *(plus de 110.000 euros)*.

2004/2005 : **Opération « ESPOIR DE MEMOIRE ».**
L'opération « Espoir de mémoire », en partenariat avec l'Association France Alzheimer, a permis de collecter en 2005 181.492 euros au profit de la recherche sur cette terrible maladie.

2010 : Lors du Congrès national de Troyes la Fédération a remis trois chiens guides d'aveugles à trois mal voyants ou non-voyants pour un coût de 45.000 euros.

2015 : **70ème anniversaire** – Une opération de grande ampleur sera lancée lors de l'Assemblée Générale à Paris le 23 juin 2015

2016 : **Congrès de Vichy**. Notre Fédération a signé une convention avec l'Institut Gustave Roussy pour une action humanitaire ayant pour slogan « Poussons les murs pour les petits » pour réaménager 12 chambres réservées aux enfants de la naissance à 10 ans.

2018 : Lors du **Congrès de Troyes**, en présence de madame Geneviève DARRIEUSSECQ, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées en charge des Anciens Combattants, il a été remis un chèque du montant de 450.000 euros à Madame Dominique VALTEAU-COUANET de l'Institut Gustave Roussy.

2023 : Grande tombola au profit des Apprentis d'Auteuil.

La défense des droits

Depuis sa création, notre fédération entreprend une action permanente en vue de la reconnaissance des droits de ses adhérentes et adhérents.

À son actif en faveurs des :

- Prisonniers de guerre :
  . Pécule, carte du combattant, retraite du combattant, pathologie de la captivité avec droit à pension, retraite professionnelle anticipée, Titre de Reconnaissance de la Nation, etc.

- Conjoints survivants :
  . Admission en qualité de ressortissante de l'ONACVG avec voix délibérative, octroi d'une carte de ressortissante en 2002, abondement des crédits sociaux de l'ONAC en faveur des veuves d'anciens combattants.

  . Dossiers de demande d'aide sociale déposés à l'ONACVG concernant l'aide à apporter aux ressortissants ayant des difficultés financières.

  . Mise en œuvre de la mesure d'extension de la demi-part fiscale en faveur des veuves âgées de 74 ans, dont le mari était titulaire de la carte du combattant.

- Anciens combattants en AFN :
  . Attribution du Titre de Reconnaissance de la Nation jusqu'au 1er juillet 1964,

. Attribution de la carte du combattant pour 4 mois de présence en Algérie du 31 octobre 1954 au 2 juillet 1962, en Tunisie du 1er janvier 1952 au 2 juillet 1962, au Maroc du 1er juin 1953 au 2 juillet 1962.
- Attribution de la carte du combattant aux militaires stationnés en Algérie à cheval sur la date du 2 juillet 1962 et totalisant au moins 120 jours de présence (vote du budget 2014) avec effet au 1er janvier.

. Possibilité aux titulaires de la carte du combattant et titre de reconnaissance de la nation de souscrire une retraite mutualiste du combattant avec participation de l'Etat, et dont le plafond majorable se situe à l'indice 125 *et qui devrait atteindre 130 dans les plus brefs délais*.

. Revalorisation de 2 points d'indice de Pension Militaire d'Invalidité (PMI) pour la retraite du combattant.

. Le bénéfice de la campagne double accordé aux Combattants fonctionnaires et assimilés de la Guerre d'Algérie et des Combats de Tunisie et du Maroc, mais quasiment sans effet au regard des décrets 2010-890 du 29 juillet 2010 portant attribution du bénéfice de la campagne double aux anciens combattants d'Afrique du Nord.
. La carte du combattant est attribuée aux militaires ayant servi en Algérie entre le 3 juillet 1962 et le 1er juillet 1964.

Avec sa philosophie humaniste

Nous emprunterons à Armand LANOUX, de l'Académie Goncourt, quelques phrases tirées du texte intitulé «**HUMANISME PRISONNIER**» qui a servi de présentation au **remarquable ouvrage d'Yves DURAND sur LA CAPTIVITE**.

« Le silence de l'après camp succédant à l'interminable absence me paraît avoir favorisé l'éclosion d'une sagesse diffuse, une réflexion, un esprit de mesure et de modération, une compréhension plus large, à base d'amitié et de solidarité. L'amitié des promiscuités difficiles et des peines partagées, le déchirant « ce n'est qu'un au revoir mes frères » des départs et des transferts, l'espoir désespéré de la liberté étaient restés dans le sang et le cœur de ces taciturnes. C'est de cette manière qu'ils ont agi assez nombreux pour influencer une société par leur seule manière d'être. Ils ont dégagé autour d'eux quelque chose qui ressemblait à une paix intérieure dans une collectivité violemment agitée par les remous d'une guerre mal finie.

Depuis 1945, LE GEFANG (prisonnier) rapatrié, a fourni un réservoir de sagesse, de pondération, de modération, gardant de ses méditations moroses d'Oflag ou de ses travaux forcés, de Stalag ou de Commando, une tendance à la réflexion et à la tolérance. Devoir vivre de presque rien durant des années dans des espaces étroits, supporter les autres, garder le moral, lui ont donné cette acceptation des différences entre les hommes qui le caractérise en ultime analyse ».

Paris le 8 janvier 2024